



TERR'ACTIF

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LES AGRICULTEURS



Agriculture & Industries Agro-alimentaires, des synergies et opportunités en Loir-et-Cher

p.4



Charte d'engagement : les informations-clés pour les utilisateurs de produits phytosanitaires

p.15

Dossier de l'édition

Le numérique, Avenir de l'agriculture ?

p.6

| | |
|---------------------------------------------------|----|
| Les brèves de l'agriculture | 4 |
| Dossier : Le numérique, Avenir de l'agriculture ? | 6 |
| La gazette des groupes | 10 |
| La Chambre à votre service | 12 |
| Réglementation | 14 |
| Charte d'engagement | 15 |

MOTIONS

DE LA SESSION ORDINAIRE DU 13 MARS 2023

ÉVOLUTION DES RÈGLES DE GESTION DE LA NAPPE DE BEAUCE DES RÉGIONS CENTRE-VAL DE LOIRE ET ILE-DE-FRANCE

Considérant la robustesse et la fiabilité des règles de gestion fixées par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) approuvé le 11 juin 2013 par arrêté inter-préfectoral, (répartition des usages, règles d'utilisation de la ressource pour la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, règles nécessaires à la restauration et à la préservation des milieux aquatiques), la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher exige que l'Etat entame une concertation avec les Chambres d'agriculture Centre-Val de Loire et Ile-de-France pour bâtir des solutions concertées.

« Il n'est pas nécessaire de faire évoluer les règles de gestion de la Nappe de Beauce qui ont fait preuve de leur efficacité. »

RENFORCEMENT DES MESURES EN ZONES DE CAPTAGE

Considérant la révision en cours du Programme d'Action Régional Nitrates, et le souhait des services de l'Etat d'étendre les Zones d'Actions Renforcées (ZAR) aux captages entre 40 et 50 mg/l à la hausse sur quatre ans, et d'appliquer les mesures de renforcement à tous les captages prioritaires même s'ils ne répondent pas à la définition des ZAR, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher s'oppose à ce que le 7^{ème} Programme d'Actions Régional Nitrates aille au-delà de l'obligation du PAN de classer en Zones d'Actions Renforcées (ZAR) les zones de captages dont la teneur en nitrates est supérieure à 50 mg/l (en percentile 90).

« La définition de tout nouveau captage prioritaire ou sensible doit être faite en cohérence avec les moyens alloués pour pouvoir accompagner correctement les agriculteurs sur les territoires concernés. »

GESTION DE L'EAU ET RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Vu les conclusions du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, et considérant les travaux du Groupe de Travail Résilience et les différents relevés de décision rattachés, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher affirme sa volonté d'accompagner l'évolution des pratiques agricoles sur le département ainsi que d'apporter le conseil à l'ensemble des agriculteurs pour assurer l'adaptation de leur entreprise et de leur système au changement climatique en déclinaison du protocole d'accord national CDAF (Chambres d'Agriculture France) signé par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire au SIA 2023 (Salon International de l'Agriculture).

« Il y a urgence à agir pour garantir la pérennité de nos agricultures, de leurs productions et de leur ancrage à la fois social et économique dans nos territoires. C'est une question de souveraineté. »

UTILISATION DES PRODUITS DE PROTECTION DES PLANTES

Considérant que la santé des plantes, au cœur d'enjeux à la fois alimentaires et géopolitiques, ne dépend pas uniquement des pratiques culturales des agriculteurs et que les restrictions d'utilisation des produits de protection des plantes ou leur interdiction renchérissent les coûts de production et les prix à la consommation dans un contexte où les ménages diminuent durablement la part de leur budget consacrée à l'alimentation, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher demande que l'Etat soutienne la recherche agronomique et variétale avec la possibilité d'utiliser les biotechnologies, la recherche matérielle et technologique, le conseil et le transfert de solutions adaptées pour accompagner les agriculteurs dans leurs transitions agro-écologiques ; la réglementation et la sanction ne peuvent pas être des leviers de changement durablement efficaces.

« Les productions végétales concourent pour 59% à la production agricole nationale. La France se situe au premier rang européen pour ses productions de céréales, de betteraves sucrières, d'oléagineux et de pommes de terre. »



Arnaud BESSÉ,
Président de
la Chambre
d'agriculture
de Loir-et-Cher

Le numérique, avenir de l'agriculture ?

Force est de constater que les outils connectés ont déjà bien investi nos exploitations. Un déploiement qui s'est fait de manière multiple et rapide. Mes Sat'images pour le pilotage de la fertilisation azotée, Opti'Protect pour la prévention de maladies des céréales ou encore robots de traite en sont quelques exemples.

Le numérique se met aussi au service du recueil d'informations. Une application de signalement des dégâts de la faune sauvage a récemment vu le jour à l'initiative des Chambres d'agriculture. Les données recueillies par ce biais seront particulièrement utiles dans le cadre d'échanges avec les instances décisionnaires.

Nous devons nous approprier ces outils digitaux devenus incontournables. Ils facilitent notre travail, nous mènent vers une agriculture de précision et se montrent bénéfiques pour l'intérêt général. Malgré tout, ces opportunités ne nous dispensent pas de veiller à les utiliser à bon escient en restant maître de nos données.

Je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes récoltes estivales. En ce mois de comice agricole, échangeons avec le grand public, expliquons notre métier, valorisons nos activités pour cultiver le bien vivre ensemble, car il est aujourd'hui nécessaire de reconstruire un lien solide avec l'ensemble de la société !

NOUVEL OUTIL
DE SIGNALEMENT DE DÉGÂTS

APPLICATION SIGNALEMENT DE DÉGÂTS DE LA FAUNE SAUVAGE

Vous êtes agriculteur, chasseur ou citoyen confronté à des dégâts

Désormais quand vous observez des dégâts provoqués par des animaux sauvages sur vos biens ou ceux de vos voisins : vous pouvez les signaler !



Cette application développée par le réseaux des Chambres d'agriculture permet de signaler des dégâts simplement et rapidement depuis votre smartphone.



Participe à la collecte de données scientifiques pour mieux lutter contre les dégâts



Facile et rapide d'utilisation



Apporte aux décisionnaires des éléments nécessaires à la mise en place de mesures adaptées

Accédez gratuitement à l'application depuis les stores



Attention : dans le cas de dégâts occasionnés par le grand gibier et soumis à indemnisation : ce signalement ne constitue pas un dossier d'indemnisation à élaborer avec votre fédération départementale des chasseurs



Thomas SAINT-ANTONIN

Conseiller en Agroforesterie – Développement territorial
thomas.saint-antonin@loir-et-cher.chambagri.fr
02 54 55 20 34

AGRICULTURE & INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES, synergies et opportunités en Loir-et-Cher !

Le lundi 13 mars 2023, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher a organisé une conférence sur l'Agriculture et les Industries Agro-alimentaires, en partenariat avec l'Agence d'attractivité du Loir-et-Cher (Be LC), la CCI, Dev'Up, le Village by CA et l'Observatoire des Territoires.

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Marc Fesneau, était présent et a une nouvelle fois affirmé l'importance du développement de projets agroalimentaires.

Cet événement avait pour objectif d'inspirer et accompagner la création de lien entre les activités agricoles et agro-alimentaires en identifiant les tendances et mutations à venir pour mieux les anticiper et les transformer en opportunités.

Les participants ont ainsi mesuré le poids économique lié à l'agriculture et à l'industrie agroalimentaire dans le département. La ferme Loir-et-Chérienne est en effet constituée d'une diversité de production importante et représente un réel vivier d'emploi.

Agriculture et industrie agro-alimentaire avancent main dans la main pour la création de valeurs. La transformation des produits agricoles est au cœur de l'ambition de souveraineté alimentaire et constitue l'aboutissement de la production agricole.

Le territoire loir-et-chérien accueille notamment plusieurs entreprises agroalimentaires s'approvisionnant auprès de producteurs locaux, soutenant ainsi le dynamisme territorial, le développement des filières et la qualité des produits.

La conférence a également permis aux participants de mieux connaître les initiatives qui font parler du Loir-et-Cher, une terre d'opportunités pour les projets agroalimentaires. Le Village by CA favorise notamment l'émergence, l'expérimentation et la réussite de projets innovants de startups.

Véritable outil d'accélération pour les startups innovantes, c'est tout un écosystème au service du développement économique et territorial qui est présent en Loir-et-Cher.



MOISSONS : JE COMMUNIQUE !

C'est bientôt le début de la moisson ! Une période particulière, chargée en travail pour bon nombre d'exploitants. Ces quelques semaines entraînent d'éventuelles nuisances (poussières, bruit tôt le matin ou tard le soir, tracteurs sur les routes...) et parfois quelques tensions. Cette année, désamorcez les conflits en amont !

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : communiquer sur vos réseaux sociaux en créant votre publication ou en partageant celle de collègues ou de la Chambre d'agriculture, contacter votre mairie pour un message sur les panneaux d'informations, remettre un courrier à vos voisins... Des moyens de communication sont à votre portée pour expliquer comment et pourquoi les moissons se déroulent à cette période.

Pour bien vivre ensemble à la campagne, privilégions toujours le dialogue !



LE CHIFFRE DE L'ÉDITION

C'est le nombre de médailles pour des vins et produits issus du Loir-et-Cher au Concours Générale Agricole 2023

33

Existant depuis 150 ans, le Concours Général Agricole est le plus ancien des concours agricoles. Son objectif est de valoriser le goût et la qualité des produits issus des filières d'excellence des régions françaises.

Belle moisson pour le Loir-et-Cher en 2023 puisque 21 médailles ont été décernées dans la catégorie vin, 11 dans la catégorie élevage et 1 dans la catégorie des produits. Félicitations aux exploitants médaillés, qui contribuent ainsi au rayonnement du département !

Retrouvez le palmarès complet sur le site internet du Concours Général Agricole : <https://palmares.concours-general-agricole.fr/>

L'ÉTÉ ARRIVE, RAPPEL DES RÈGLES DE PRÉVENTION INCENDIE

Les conditions climatiques des derniers étés ont favorisé l'éclosion et le développement de Feux d'Espaces Naturels (FEN), conduisant à une activité opérationnelle soutenue de moyens matériels et humains du SDIS.

Afin de protéger les personnes, les biens et l'environnement, plusieurs conseils sont à avoir en tête au moment des moissons notamment lors de fortes chaleurs.

PRÉVENTION

Planifier, aménager, équiper, vérifier

- Organiser les récoltes à proximité des axes autoroutiers et des lignes ferroviaires en dehors des périodes de forte circulation
- Privilégier les récoltes avant 12h00 ou après 16h00 en cas de risque incendie élevé
- S'équiper : tonne à eau et déchaumeur à proximité de la coupe, extincteur à poudre pour le matériel et eau pour les cultures, téléphone pour alerter les secours en cas de départ de feu (18 ou 112), pare-étincelles sur les organes d'échappement, coupe batterie sur les engins non-équipés
- Vérifier au préalable le bon fonctionnement des engins agricoles, l'intégrité des fils électriques et entretenir les courroies

EN CAS DE DÉPART DE FEU

Avertir, agir, accueillir

- Appeler les secours (18 ou 112) en indiquant la localisation de l'incendie, sa nature et son étendue
- Limiter si possible, et sans vous mettre en danger, la propagation des flammes en arrosant les zones à proximité ou en créant une tranchée coupe-feu
- Organiser l'accueil et le guidage des secours depuis la route principale jusqu'au lieu de l'incendie

Les moissons démarrent...

ATTENTION AUX BUSARDS !

Les busards choisissent de nicher dans une céréale assez haute, on les retrouve fréquemment dans les champs de blé. Les femelles pondent les œufs à même le sol, dans une cuvette couverte d'herbes sèches.

Les petits naissent au mois de juin et s'envolent courant juillet. Cependant, les moissons compliquent cet envol et de nombreux poussins sont détruits par les moissonneuses, à l'insu des agriculteurs.

Ces oiseaux sont des atouts pour vos cultures ! En effet, ces rapaces sont de grands destructeurs de rongeurs et participent ainsi à protéger vos récoltes. Une famille de busards, composée du couple de parents et de

leurs jeunes, peut consommer chaque saison plus d'un millier de mulots, campagnols voire de jeunes rats. Le reste de leur alimentation est composé d'insectes ou encore de jeunes oiseaux et lapins.

Que faire si vous trouvez un nid de busards ? En amont des moissons, nous vous conseillons de repérer vos champs et, si vous trouvez un nid, de placer des cages de protection. Si vous repérez un nid en pleine moisson, la meilleure solution est de le contourner en laissant quelques mètres de cultures autour. Si ce n'est pas possible, stoppez la machine et placez les petits dans une caisse fermée puis contactez les agents de l'Office Français de la Biodiversité.

Contact à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher : Coralie Merillon coralie.merillon@loir-et-cher.chambagri.fr - 06 35 54 24 72
Contact au CDPNE : Michaël Rolin - michael.rolin@cdpne.org - 06 49 40 42 92



L'ÉVÉNEMENT À VENIR

Salon Ter'Energies

> le 28 septembre à la Cité du Numérique de Châteauroux



TER'ENERGIES 2023, le salon annuel de l'énergie organisé par les Chambres d'agriculture de la région Centre-Val de Loire se déroulera cette année le jeudi 28 septembre 2023 à Châteauroux (36).

Des acteurs des différentes filières méthanisation, photovoltaïque ou encore biomasse seront présents à travers des stands exposants et répondront aux questions des visiteurs.

Des conférences à destination des agriculteurs et des collectivités auront également lieu afin de présenter les actualités et perspectives des différentes filières de l'énergie agricole.

Plus d'infos en ligne : <https://centrevallodeloire.chambres-agriculture.fr/terenergies-centrevallodeloire/terenergies-centre-val-de-loire/>





Le numérique, avenir de l'agriculture

Comme l'ensemble des secteurs économiques, l'agriculture connaît depuis quelques décennies l'introduction rapide des technologies numériques, avec une accélération depuis le début des années 2010. Si le numérique est pourvoyeur d'inquiétudes liées au maintien des systèmes de production que nous connaissons actuellement, il n'en représente pas moins une formidable opportunité d'évolution des pratiques.

« A la fois au service des agriculteurs, mais aussi de la recherche et de l'innovation, le numérique occupe une place essentielle dans le domaine agricole. Si la connaissance et les données acquises grâce au digital sont centrales, le regard de l'Homme reste essentiel. Aujourd'hui, il nous faut comprendre et maîtriser ces nouveaux outils pour ne pas en devenir dépendant mais surtout afin d'en tirer parti. Il est important de penser au numérique comme un outil à mettre au service des nouvelles attentes de la transition agroécologique. »

HERVÉ PILLAUD,
Agriculteur-Eleveur, conférencier et auteur
d'Agronumericus



Des leviers sur lesquels s'appuyer

Le nombre de technologies numériques s'accroît dans le domaine agricole. Ces outils se révèlent très utiles puisqu'ils permettent d'appréhender plus facilement des **systèmes complexes**, apportent une **aide à la décision**, appuient l'action concrète de l'agriculteur et **favorisent les échanges** entre pairs et professionnels pour l'élaboration de stratégies adaptées.

Mais comment exploiter le potentiel de ces nouvelles technologies ?

L'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et l'Inria (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique) se sont penchés sur plusieurs leviers à activer dans leur livre blanc *Agriculture et numérique : tirer le meilleur du numérique pour contribuer à la transition vers des agricultures et des systèmes alimentaires durables*. Les auteurs y expliquent que la mobilisation de ces leviers mènera à des **innovations** et des **changements** pour la **transition agroécologique**.



* Livre blanc Agriculture et numérique : tirer le meilleur du numérique pour contribuer à la transition vers des agricultures et des systèmes alimentaires durables.

Les leviers abordés dans le livre blanc

« Agriculture et numérique : tirer le meilleur du numérique pour contribuer à la transition vers des agricultures et des systèmes alimentaires durables »



ABONDANCE DE DONNÉES

Images satellites acquises à l'aide de capteurs présents sur le terrain, objets connectés, applications collaboratives... Ces différents outils sont une source massive d'informations précieuses pour la gestion de l'exploitation.



CONNECTIVITÉ & INTERFACES D'ÉCHANGE D'INFORMATION

Les interfaces connectées et applications collaboratives sont une opportunité pour capitaliser et traiter des données. Partager et apprendre seraient ainsi facilités par internet et les différents outils numériques.



AUTOMATISATION & ROBOTISATION

Les systèmes robotiques automatisés sont plus présents, précis et fiables. La robotique est principalement présente en élevage (robots de traite, de nettoyage), mais elle fait face à un nouveau défi, celui d'être exploitable et utilisée en milieu extérieur non-maîtrisé et changeant.



CAPACITÉS DE CALCULS

Ces capacités permettent de modéliser des représentations et d'effectuer des simulations d'écosystèmes, notamment les plus difficiles à analyser, pour les optimiser et les piloter. Une description des états et évolutions possibles afin de trouver des solutions à un problème donné peut être proposée.

Le numérique possède des atouts...

Le numérique permet donc d'envisager de nouvelles opportunités pour l'agriculture.

Capteurs, OAD ou encore machines de plus en plus perfectionnées améliorent sans aucun doute les **modes de production** et facilitent certaines **prises de décision stratégiques**. Les nouvelles technologies se montrent également très utiles pour surveiller la bonne santé des plantes et des animaux, grâce à des **observations automatisées**.

Le numérique a aussi une place à prendre dans la **gestion des territoires**. L'agriculture est en effet une composante essentielle des localités mais peut être touchée par des tensions liées à l'**utilisation des ressources** comme l'eau.

L'utilisation accrue de ces outils permettraient de mieux identifier les différents usages des ressources pour faciliter la **médiation** mais également les **prises de décisions collectives**.

... qui ne doivent pas occulter les risques

Malgré tout, des risques existent et ne sont pas à occulter. La multiplicité des interfaces numériques entre l'agriculteur, les animaux et les plantes peut amener « une forme de **perte de lien à la nature** alors que la société attend une agriculture en lien plus fort au monde du vivant qui nous entoure* ».

Il est ainsi essentiel de lier l'utilisation de ces outils à des **visites terrain fréquentes**, ceci également afin que l'exploitant reste décisionnaire sur sa ferme et ne devienne pas un « travailleur de données* ».

L'intégralité des informations étant obtenues à l'aide du numérique, il existe un risque de « **confiscation** » par les différents fournisseurs de technologies qui pourraient vouloir en monétiser l'accès.

La question de la **cybersécurité** est également à prendre en compte. L'agriculture est relativement épargnée pour le moment mais, l'alimentation étant un **enjeu mondial majeur**, il est probable qu'elle devienne une cible potentielle avec la multiplication des outils numériques.

Le numérique, opportunité ou risque ?

Le numérique cristallise de nombreuses interrogations autour de ses usages. Déjà bien implanté dans nos exploitations, que ce soit en **machinisme agricole** avec des GPS de plus en plus perfectionnés ou en élevage avec les **robots de traite et de nettoyage**, son expansion est toujours en cours et il est difficile d'appréhender toutes les possibilités qu'il pourrait offrir à l'agriculture, tant les **évolutions sont rapides**.

Son introduction doit certes être modérée, pour ne pas se substituer à l'exploitant et devenir le seul outil de décision, mais il est essentiel que le monde agricole l'intègre comme une **fonctionnalité essentielle**, d'autant plus dans le cadre de la transition agroécologique.

Son utilisation permet d'ores et déjà de réduire et adapter au plus près des besoins des cultures **l'utilisation d'intrants**. Il s'agit également d'un outil d'aide à la décision dans la **répartition des ressources** avec l'ensemble des acteurs de la société. Enfin, l'exploitant peut s'en servir afin de faire des **choix stratégiques** en accord avec la réalité de son exploitation et ses **envies d'orientation**.

Le saviez-vous ? Des outils numériques sont d'ores et déjà disponibles...

...et de nouveaux arriveront bientôt ! La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher met à votre service plusieurs outils pour la gestion de vos exploitations.

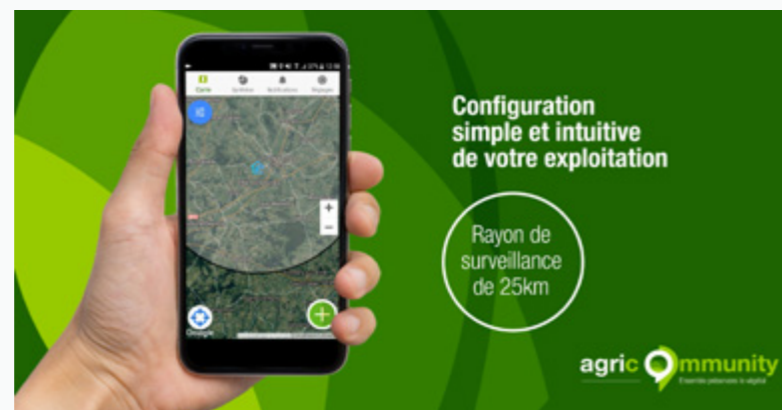
L'incontournable **Mes Parcelles** propose notamment un suivi parcellaire précis, **Mes Sat'images** fournit une analyse satellite de vos parcelles et **Net'Irrig** se révèle très précieux pour les irrigants puisqu'il permet de suivre et contrôler l'irrigation.

Ces analyses obtenues à l'aide d'outils numériques viennent compléter les informations provenant des observations de terrain, pour des interventions adaptées à vos besoins, et ne vous enlèvent en aucun cas votre **pouvoir décisionnel**.

Agricomunity arrive bientôt en Loir-et-Cher !

Connaissez-vous Agricomunity ? Cette application mobile, créée par et pour des agriculteurs, permet aux exploitants et aux conseillers de **partager leurs observations de terrain**.

L'objectif est ainsi d'être plus réactif dans les **prises de décisions** pour lutter contre les maladies, les ravageurs et autres nuisibles des cultures, afin de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires entre autres.



Comment fonctionne l'application ? Sous un visuel simple et ergonomique, elle vous permet de vous **géolocaliser** et de **partager les observations** faites sur vos cultures.

Utilisable par les agriculteurs mais également par les conseillers agricoles, Agricomunity informe **instantanément** dès qu'un risque est observé en plaine. Les conseillers ont la possibilité de créer des groupes privés avec les exploitants de leur secteur pour ainsi **transmettre rapidement leurs observations** et leurs **conseils**.

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher est en cours de développement de l'application sur le département afin de répondre à vos besoins de réactivité, de partage et de diffusion d'informations techniques avec vos pairs. Le déploiement est prévu d'ici la fin de l'année.

INTERVIEW

Hervé Pillaud est éleveur, conférencier et auteur de l'essai « Agronuméricus ».

A travers son activité d'exploitant agricole, il s'est intéressé à l'agriculture de précision et a testé plusieurs applications afin d'optimiser sa gestion d'exploitation, tout en limitant sa consommation d'énergie. Très impliqué dans le domaine agricole, Hervé Pillaud voit dans le numérique un axe de développement majeur pour l'agriculture.

Questions – réponses sur l'intégration des nouvelles technologies dans les exploitations mais également sur l'avenir de l'agriculture...qui sera sans aucun doute numérique !



Comment le numérique a-t-il déjà bouleversé l'agriculture ?

La grande évolution a eu lieu au niveau du matériel agricole avec l'intégration de capteurs sur les engins et dans les champs. Par exemple, le guidage RTK est devenu courant sur les fermes et apporte un réel confort pour l'exploitant. Il y a également eu le développement d'outils d'aide à la décision comme Mes Parcelles, des outils de veille pour la commercialisation, des outils précis sur la météo...

Enfin, les plus gros bouleversements sont ceux qui sont passés inaperçus, qui sont entrés dans le quotidien. Et c'est cela qui confirme leur importance et leur utilité. Cependant, toute l'Intelligence Artificielle (IA) qui est déjà présente derrière ces outils, reste méconnue.

En quoi consiste l'agriculture numérique dont vous parlez dans vos écrits ?

On retrouve du numérique dans tous les modèles ! Il s'agit d'une agriculture qui favorise l'utilisation des connaissances en priorité, plutôt que celle des palliatifs, sans remettre en cause leur utilité. Nous sommes aujourd'hui dans un système intensif en connaissances et il est essentiel que l'accès au numérique soit à la portée de tous les agriculteurs car il se révèle utile

et adaptable à tous les systèmes. L'agriculture numérique, ce n'est pas faire à la place de l'Homme mais augmenter ses capacités en lui libérant l'esprit des tâches fastidieuses. La machine sait faire le cartésien mais n'a pas la sensibilité de l'être humain. On le voit bien avec l'utilisation des robots de traite ; seul un éleveur maîtrisant son troupeau fera des merveilles avec ces appareils.

Le numérique est donc un atout dans le cadre de la transition agroécologique ?

Bien entendu ! Tout simplement car la connaissance est devenue centrale. Regardez les données que nous obtenons avec les outils, et les pratiques qui en découlent. Avec ces informations, l'utilisation des intrants est mieux maîtrisée tout comme la consommation en eau et en énergies fossiles. Le numérique est un formidable outil pour faire évoluer nos systèmes antérieurs vers des systèmes de précision.

Comment aider les agriculteurs à intégrer le numérique ?

Intégrer le numérique sur son exploitation et à ses pratiques quotidiennes demande de l'implication. Nous sommes en effet face à des outils qui évoluent

à une vitesse vertigineuse. Leur méconnaissance peut nous placer dans une situation de refus car ils nous paraissent abstraits. Pour une bonne appropriation, la formation joue un rôle fondamental mais celle-ci est difficile du fait de la vitesse d'évolution et d'apparition des différents outils.

Vous parlez de l'agriculture augmentée comme de la prochaine évolution. En quoi sera-t-elle encore différente de l'agriculture numérique ?

L'agriculture augmentée est la capacité de mettre l'IA au service de l'ensemble de l'agriculture. Pour cela, de nombreuses données doivent être disponibles, nettoyées et analysées à l'aide d'algorithmes. Il faut voir plus loin que l'utilisation d'outils numériques sur une seule ferme en agglomérant les données de plusieurs exploitations. Ces informations réunies pourront faire évoluer bien des choses : la connaissance du sol, les besoins en eau, l'impact du changement climatique... Les champs d'utilisation sont larges ! Cependant, nous avons encore du mal à intégrer la possibilité que l'on peut travailler tous ensemble, grands groupes, organisations et start-ups. C'est pourtant la clé pour construire ensemble l'agriculture de demain.

* Livre blanc Agriculture et numérique : tirer le meilleur du numérique pour contribuer à la transition vers des agricultures et des systèmes alimentaires durables.



EPUISAY

Pour des exploitations bovines lait résilientes !

04 février 2023

Les éleveurs bovins lait se sont retrouvés à Epuisay début février pour une journée sur la résilience des exploitations d'élevage laitier face à l'augmentation des charges d'électricité et d'eau. Plusieurs professionnels et spécialistes sont intervenus devant la vingtaine d'exploitants présents.

Les exigences en termes de gestion de l'eau sont différentes selon l'usage. Il reste cependant important de bien mesurer les qualités bactériologiques et chimiques de son exploitation, d'autant plus dans les systèmes d'abreuvement des animaux, au bâtiment et au pâturage. Pour cela, il faut vérifier leur positionnement, le nombre de points d'eau présents, l'hygiène ainsi que le confort pour les animaux. Pour la consommation d'eau, il est possible d'en maîtriser une partie en suivant quelques recommandations.

« Il est important d'effectuer un suivi régulier de votre consommation d'eau afin de gérer les éventuelles fuites. N'hésitez pas également à récupérer l'eau d'une utilisation préalable – pré-refroidisseur, eau de lavage de machine à traire, toiture – afin d'avoir des sources de différentes qualités pour ensuite différentes utilisations. Faites attention à bien régler le débit du matériel de nettoyage et enfin, préférez un pré-nettoyage au rabot de la salle de traite avant tout lavage à l'eau » a notamment indiqué Hervé Baudet, Vétérinaire Seenovia.

À la suite de cette intervention, le GAEC des Bouleaux a apporté son témoignage sur la réalisation d'un forage dédié à l'abreuvement et à différents usages d'élevage.

Romain Nandillon de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher a ensuite fait part de son expertise sur les dispositifs d'autoconsommation énergétique face à la hausse du prix de l'électricité. Dans un contexte d'inflation du coût de l'énergie, le conseiller a présenté la possibilité de valoriser les toitures des bâtiments en produisant de l'électricité photovoltaïque en vue de l'autoconsommer.

La mise en place de cette production pourrait ainsi entraîner une baisse de la facture de 30 à 50% en fonction de la consommation.

Les lauréats du Concours départemental des vins sont connus

14 et 15 mars 2023



Le traditionnel Concours départemental des vins s'est tenu en Loir-et-Cher les 14 et 15 mars dernier.

Un jury composé de spécialistes en œnologie s'est réuni pour procéder à la notation des échantillons. A la suite de cette dégustation, 11 médailles d'or, 8 médailles d'argent et 3 médailles de bronze ont été décernées à des viticulteurs du département pour récompenser la qualité de leur vin !

Vous pouvez retrouver le palmarès complet sur le site internet de la Chambre d'agriculture ou demander des exemplaires papier au 02 54 55 20 40.

Les Portes Ouvertes BALF couronnées de succès !

15 et 16 avril 2023



Chèvrerie de la Ratellerie à Villiersfaux

Plusieurs agriculteurs membres du réseau Bienvenue à la Ferme ont ouvert leurs portes au public le weekend du 15 et 16 avril. En famille ou entre amis, les visiteurs ont découvert les activités de la ferme, les exploitations près de chez eux ainsi que diverses animations pour petits et grands ! Une belle opération de communication positive vers le grand public.



CONTRES

Présentation des références 2022 aux producteurs de poireaux

24 mars 2023

Plusieurs essais visant à la réduction d'emploi d'intrants ont été présentés. Les objectifs coconstruits avec les producteurs, étaient d'assurer l'absence de pertes économiques dans un meilleur respect de l'environnement et du sol. Tour d'horizon des différents essais !

Trois biostimulants ont été testés en comparaison de la conduite culturale habituelle. Tous ont permis une amélioration de la marge partielle du producteur de 10 à 13%. Aucun impact sur la sensibilité des variétés vis-à-vis des bioagresseurs n'est malheureusement relevé.

Trois couverts végétaux en précédent poireaux étaient à l'étude : du triticale seul et du triticale en mélange avec du radis fourrager ou de la féverole. Ce dernier mélange se distingue par l'amélioration de la structure de sol qu'il procure, visible grâce à des analyses physico-chimiques. Cependant le rendement ne s'en trouve pas impacté positivement l'année suivant la plantation.

Dans une culture sans protection phytosanitaire, dix variétés ont été produites et jugées comparativement à deux variétés témoins Poulton sur le marché d'automne et Pluston sur le créneau de production hiver. De grosses différences variétales sont apparues tant sur la productivité que sur les sensibilités vis-à-vis des bioagresseurs.

Enfin, un outil d'aide à la prise de décision dans la mise en place d'une protection phytosanitaire a pu être validé. Cette Règle de Décision (RDD) inclue la présence ou non du thrips *Aélothrips* prédateur du thrips du poireau *Frankliniella occidentalis*. Malgré tout, le meilleur moyen de suppléer cette RDD est de planter une variété résistante type Darter.

SOINGS-EN-SOLOGNE

Thrips, plantes de service, sol... restitution des essais 2022 aux fraiseiculteurs

03 avril 2023

Deux thèmes essentiels ont été abordés : la maîtrise des bioagresseurs et l'adaptation au changement climatique.

Le thrips est un ravageur en culture de fraise précoce, surtout en système hors sol, qui génère des décolorations des fruits et les rend non commercialisables. Les pertes économiques peuvent être considérables.

Le suivi 2022 montre que les thrips réalisent un cycle de multiplication dans le sol toute l'année, avec des émergences de jeunes adultes à partir du sol, même en hiver. Ces émergences sont d'autant plus importantes si le sol sous gouttières est enherbé plutôt que bâché. Au printemps, l'enherbement induit une présence des ravageurs plus précoce et importante mais en contre partie, les auxiliaires sont eux aussi plus nombreux !

Se pose la question de l'intérêt des plantes de services dans ce système. Pourraient-elles être aidantes ? Les tests ont montré que les plantes de services peuvent interagir avec les ravageurs de deux façons, soit en les repoussant, soit en abritant leurs prédateurs naturels.



Concernant les maladies liées à la fatigue de sol, l'incorporation d'alliacées dans les mois précédents la plantation est une piste à creuser.

Des cycles de production plus courts grâce à l'implantation de trayplants en janvier, en remplacement des plants frigos plantés en juillet, sont à l'étude. Ces cycles raccourcis permettent d'abaisser les intrants et de pallier un manque d'heures de froid inférieures à 7°C en cas d'hiver doux.

MESPARCELLES



La solution numérique dédiée au pilotage de votre exploitation

MesParcelles est une solution de gestion des parcelles agricoles pour piloter votre exploitation de façon centralisée, optimisée et sécurisée, depuis votre bureau ou votre tracteur ! Au service des agriculteurs et des agricultrices, cet outil facilitera votre quotidien de chef d'entreprise, quelle que soit la filière grâce à une technologie fiable, robuste et évolutive.

Vous pourrez ainsi sécuriser l'ensemble de vos démarches réglementaires, faciliter vos déclarations dans Telépac, suivre vos indicateurs environnementaux et de manière générale, piloter la performance technique et économique de votre exploitation.

Les conseillers peuvent vous accompagner et notamment intégrer vos références locales comme les types de sol ou les contraintes réglementaires. Simplifiez-vous la vie, collectez vos données en toute sérénité !

Contact : mesparcelles@loir-et-cher.chambagri.fr
02 54 55 20 00

BAS CARBONE



Partez gagnant en réduisant l'empreinte carbone de votre exploitation

L'agriculture participe, comme les autres secteurs d'activités économiques, à la production de GES et doit réduire ses émissions carbonées de moitié d'ici à 2050. Elle est cependant en capacité de stocker du carbone dans les sols et les végétaux ligneux et est donc considérée comme une solution dans la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Pourquoi vous engager dans une démarche Bas Carbone ?

Pour connaître et réduire l'empreinte carbone de votre exploitation, tout en améliorant vos performances technico-économiques et environnementales.

Nos conseillers vous accompagnent dans l'évaluation et la réduction de l'empreinte carbone de l'exploitation en identifiant les postes les plus émissifs de GES et en élaborant un plan d'actions pour diminuer leur impact.

Contact : polefeet@loir-et-cher.chambagri.fr
02 54 55 74 82

€COW-CAM



Une nouvelle forme de conseil basée sur l'observation du troupeau avec des caméras

Hervé Coursimault, agriculteur au Gault-du-Perche

Pourquoi avez-vous fait appel au service €cowcam ?

J'ai remarqué des mouvements d'animaux qui me semblaient suspects dans mon bâtiment d'élevage. Ces derniers pouvaient intervenir à tout moment de la journée et les animaux semblaient parfois effrayés.

€cowcam correspondait donc parfaitement à mon besoin, je voulais bénéficier d'un enregistrement pour savoir ce qui provoquait ces mouvements. Et de manière générale, même sans préoccupation particulière, c'est toujours intéressant de connaître le comportement des vaches dans le bâtiment en notre absence.

En quoi consiste l'accompagnement €cowcam ?

J'ai bénéficié de l'accompagnement en groupe. Tout d'abord, Dany Buron, le conseiller bâtiment d'élevage, est venu poser des caméras sous le bâtiment. Celles-ci enregistrent nuit et jour pendant 48h, sans perturber les animaux.

Une fois que toutes les exploitations ont eu effectué leur enregistrement,

une restitution en groupe a été organisée avec le conseiller. Celle-ci a donné lieu à beaucoup d'échanges autour de nos habitudes, des soucis que nous avons pu rencontrer mais aussi des réussites de chacun. Le groupe est vraiment une force car cela permet d'échanger nos expériences réciproques mais aussi de chercher des solutions ensemble.

Qu'a révélé l'enregistrement ?

Concernant mon souci de mouvement d'animaux, l'enregistrement n'a pas permis d'identifier clairement ce qui les effrayaient, mais on voit que toutes les vaches regardent dans la même direction...ou se trouve du matériel électrique pouvant faire du bruit à sa mise en route. Il est possible que le bruit ait effrayé quelques vaches, puis par répercussion une partie du troupeau. La situation s'est grandement arrangée depuis qu'elles vont aux champs.

Sinon nous avons pu observer en groupe que certains endroits des bâtiments ne sont pas exploités par les animaux, notamment s'ils sont équipés de logettes trop petites ou mal agencées.

L'exploitation d'Hervé Coursimault est composée de 170 hectares de cultures parmi lesquelles du blé, du colza, du maïs et des prairies, ainsi qu'un cheptel de 65 vaches laitières prim'hostein. Le système alimentaire des bovins est basé sur du maïs et de l'herbe. En 2023, Hervé a fait appel au nouveau service €cowCam, qui consiste en l'installation de caméras sous les bâtiments d'élevage pour observer le comportement des animaux.

À la suite de l'accompagnement €cowcam, quels changements allez-vous mettre en place ?

Je vais faire quelques petites évolutions, notamment relever certaines logettes car nous nous sommes aperçus que certaines vaches avaient du mal à se lever. En prévision de l'été, je vais également mettre davantage de points d'eau sous le bâtiment, afin d'améliorer le confort des animaux mais également pour une meilleure productivité.

Recommandez-vous €cowcam ?

C'est un accompagnement qui s'est révélé très utile et instructif ! Je ne dirais pas qu'il est à réaliser tous les ans, mais c'est vraiment important de prendre régulièrement connaissance du comportement de nos animaux lorsqu'ils sont sous abri.

C'est également intéressant, si l'on se pose la question de l'aménagement du bâtiment en cas de fortes chaleurs, d'avoir un enregistrement sur lequel se baser pour voir les évolutions possibles, nécessaires ou superflues.

Contact : secretariatelevage@loir-et-cher.chambagri.fr / 02 54 55 20 13

OPTI BÂTI ÉTÉ



Adaptez vos bâtiments aux fortes chaleurs pour préserver le bien-être de vos animaux

Le changement climatique et l'augmentation des températures ont des conséquences directes sur les vaches laitières : stress thermique, baisse de production, risque d'avortement, mammite ...

8h de stress thermique entraînent en moyenne une diminution de 3kg de production de lait par vache et par jour. Ainsi, pour un troupeau de 70 vaches, 10 jours de canicule engendrent une perte de revenus minimum de 1 000€ sans oublier les autres conséquences (baisse du TP, de la fertilité...)

En adaptant vos bâtiments, vous pouvez atténuer ces impacts et maintenir le potentiel de production en période estivale. Nos conseillers élevage vous accompagnent pour faire un état des lieux de vos bâtiments et pratiques afin d'identifier les améliorations possibles.

Avec notre accompagnement Opti'Bâti Été, atténuez les effets des fortes chaleurs sur vos animaux et les pertes économiques associées, assurez une production sans baisse en période estivale et bénéficiez d'un conseil indépendant dans le choix de solutions au meilleur rapport bénéfice/coût !

Contact : secretariatelevage@loir-et-cher.chambagri.fr
02 54 55 20 13

UN GUICHET UNIQUE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023

Formalites.entreprises.gouv.fr, qu'est-ce-que c'est ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous devez réaliser toutes vos formalités d'entreprise en ligne sur le site : formalites.entreprises.gouv.fr. Il s'agit d'un guichet en ligne mutualisé pour toutes les formalités des entreprises.

Jusqu'à présent, vous réalisiez vos formalités administratives auprès des Centres de Formalités des Entreprises (CFE) des Chambres d'agriculture, par l'intermédiaire de formulaires papiers.

Aujourd'hui, vous pouvez accéder à toutes ces démarches administratives directement sur formalites.entreprises.gouv.fr.

Ce nouveau site remplace près de 10 anciennes plateformes pour les formalités administratives des entreprises ayant trait à la création, la modification ou la cessation d'activités.

Il n'est plus nécessaire de saisir vos informations à chaque fois que vous souhaitez faire une modification, celles-ci étant automatiquement pré-enregistrées dans un formulaire en ligne unique qui remplace une cinquantaine de formulaires papiers. Vous pouvez de plus suivre en direct vos formalités, réalisées ou en cours, grâce à un tableau de bord.

Le site propose par ailleurs une assistance en ligne et de proximité, afin d'accompagner les professionnels dans la réalisation de leurs formalités.

Un accompagnement payant à la réalisation de ces démarches est possible avec la Chambre d'agriculture. Renseignements et rendez-vous au 02 47 48 37 67 (Martine Fremont de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire)

Chefs d'entreprise, entrepreneurs,

formalites.entreprises.gouv.fr

Un site unique et une assistance en ligne et de proximité pour effectuer les formalités de votre entreprise :

- SAISISSEZ** vos informations une seule fois
- REPLISSEZ** un seul formulaire quel que soit votre besoin
- SUIVEZ** vos formalités

Effectuez vos démarches fiscales, douanières et sociales sur portailpro.gouv.fr ; et retrouvez toutes les ressources utiles pour votre entreprise ou votre projet d'entreprise sur entreprendre.service-public.fr.

Tout simplement.

CHARTRE D'ENGAGEMENT des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques

Animée par le souci du « bien vivre ensemble », la charte d'engagements des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques favorise le dialogue et formalise les engagements des exploitants de Loir-et-Cher.

Elle permet aussi d'assurer une sécurité réglementaire dans l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitations, des lieux accueillant des personnes vulnérables et des travailleurs présents régulièrement.

Les mesures inscrites dans la charte d'engagement sont applicables pour tout utilisateur agricole de produits phytopharmaceutiques à proximité du public visé.

La première version de la Charte a été révisée et approuvée par le Préfet le 02 août 2022 suite à la consultation publique qui s'est déroulée du 1^{er} au 22 juillet 2022. Plusieurs évolutions sont à noter :

- **Précision des modalités d'informations préalables à l'aide de deux dispositifs.** Le premier consiste en l'élaboration d'un bulletin de prévenance listant le niveau de probabilité d'application de produits phytosanitaires des cultures principales du département. Ce bulletin est mis à jour régulièrement par la Chambre d'agriculture et disponible en ligne. Le second dispositif repose sur l'agriculteur avec l'identification, visuel ou numérique, d'une période de traitement, par exemple avec un gyrophare à allumer du début à la fin du traitement de la parcelle concernée.
- **Edition prochaine d'une liste de produits phytosanitaires classés CMR2 et dont la zone de non-traitement sera de 10 mètres incompressible.** Il s'agit de produits pour lesquels aucune Distance de Sécurité Riverain n'a été fixée lors de l'homologation. Il est possible que la firme dépose un dossier auprès de l'ANSES pour fixer une DSR. Après étude, la distance de 10 mètres pourra éventuellement être diminuée.



Chaque exploitant doit disposer d'un exemplaire de la charte (papier ou numérique) lorsqu'il réalise une application en bordure des secteurs concernés notamment s'il souhaite réduire la distance de sécurité.

Retrouvez la charte d'engagement en flashant ce QR Code ou à cet URL vers le site internet : www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr/vous-etes-agriculteur/environnement/charte-dengagements/ Vous y retrouverez notamment l'ensemble des distances à respecter.

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher se tient aux côtés de ses agriculteurs pour présenter la Charte d'engagement auprès des habitants du Loir-et-Cher.

Un livret «Les phytos, parlons-en !» a notamment été créé pour permettre à chacun d'y trouver les réponses à des questions fréquemment posées. Vous pouvez vous y référer si vous recherchez des éléments de réponses à apporter à vos voisins, amis, visiteurs...



| | | | |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| AGENDA | 18 juin Marché de Printemps au Port de la Creusille à Blois | 02 et 03 septembre Vignes, vins, rando – Vignoble du Val de Loire | Du 04 au 08 octobre RDV de l'histoire à Blois |
| | 20 juin Rencontre technique «Le Chanvre, pourquoi pas moi ?» à Ouchamps | 02 septembre Fête des vendanges à Cheverny | 28 et 29 octobre Journées gastronomiques de Sologne à Romorantin-Lanthenay |
| | 23 juillet Marché d'été aux Jardins de l'Evêché à Blois | 28 septembre Ter'Énergies à Châteauroux | Du 17 au 19 novembre Ferme Expo au Parc des Expos de Tours |
| | 19 et 20 août Festi'campagne à Pouillé | Du 03 au 06 octobre Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand | 21 et 22 décembre Marché de Noël au Jeu de Paume à Blois |

Retrouvez toute l'actualité agricole ainsi que les dates des événements sur notre site internet www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr



Terr'actif est le magazine de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher • Éditeur et imprimeur : ISF Imprimerie, 2 rue des 11 Arpents, 41000 BLOIS - Courriel : contact@isf-imprimerie.fr labelisé IMPRIM VERT- Tel : 02 54 56 43 43 • Directeur de publication : Arnaud BESSÉ • Rédacteur en chef : Céline DIARD • Rédacteurs : Cécile GROSSEUVRES, Annie GENY, Marine DURU, Sarah BELLALOU, Frédérique GARNIER • Semestriel gratuit imprimé sur papier recyclé • Date de parution : juin 2023 • Crédits photos : Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher • Les articles parus sous une signature individuelle n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les textes et insertions publicitaires sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction, même partielle des articles, est interdite sauf accord préalable.

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Votre Chambre d'agriculture toujours à vos côtés !

Nos clients considèrent que nous sommes à leurs côtés dans la durée à* :



96%

Pour les informer



80%

Pour les représenter



86%

Pour les accompagner

* Enquête menée en 2022 par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher auprès de ses clients agriculteurs et collectivités.

Suivez-nous



Loir-et-cher.chambres-agriculture.fr

